

Délibération DEL-CC-2024-098

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 2 JUILLET 2024

A LA SALLE LA PASSERELLE, 8 GRAND'RUE A MAULEON

Le deux juillet deux mille vingt-quatre, à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle La Passerelle, 8 Grand'Rue à Mauléon, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

**Présents (64)** : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-Louis LOGEAIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAULT, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

**Pouvoirs (5)** : Sylvie BAZANTAY pouvoir à André BOISSONNOT, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Rachel MERLET, Etienne HUCAULT pouvoir à Pascal GABILY, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER

**Absents (11)** : Philippe ROBIN, Jean Claude METAIS, Sylvie BAZANTAY, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Jean-Pierre BODIN, Stéphanie FILLON, Jean-Jacques GROLLEAU, Etienne HUCAULT, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT

**Date de convocation** : 26-06-2024

**Secrétaire de séance** : Madame Claire PAULIC

## ADMINISTRATION GENERALE

### Office de tourisme : désignation d'un représentant au conseil d'administration

**Vu** les articles R2221-4 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs au fonctionnement des régies ;

**Vu** les statuts de la régie à autonomie juridique et financière « Office de Tourisme » ;

**Considérant** qu'en application du CGCT et de l'article 6 des statuts le conseil communautaire désigne et met fin aux fonctions des membres du conseil d'administration de l'Office de Tourisme sur proposition du Président ;

**Considérant** la proposition du Président de la communauté d'agglomération de mettre fin aux fonctions de membre du conseil d'administration de la régie de l'office de Tourisme du Bocage

Bressuirais de M. Philippe ROBIN conseiller communautaire et de désigner à sa place un nouveau membre.

Conformément aux statuts susvisés, parmi les 25 membres qui composent le conseil d'administration désignés par le conseil communautaire, 15 membres sont des élus conseillers communautaires.

Sur demande de Monsieur le Président, il est proposé de mettre fin aux fonctions de membre du conseil d'administration de la Régie de l'Office de Tourisme de M. Philippe ROBIN.

Sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire est invité à désigner **M. Bruno BODIN conseiller communautaire**, en remplacement.

A la demande du Président, et à l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

A l'issue du vote le résultat suivant est obtenu (69 votants) :

**Monsieur M Bruno BODIN : 69 voix**

**Le conseil communautaire décide à l'unanimité de :**

- **Mettre fin aux fonctions de membre du CA de la Régie de l'Office de Tourisme de M. Philippe ROBIN ;**
- **Désigner M. Bruno BODIN conseiller communautaire en qualité de représentant au conseil d'administration de la Régie de l'Office de Tourisme ;**
- **Mettre à jour en conséquence la composition du conseil d'administration :**

<b>REPRESENTANTS au CA OFFICE de TOURISME MEMBRES du CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>		
<b>BUREAU</b>	Pierre	Bressuire
<b>FILLON</b>	Stéphanie	Bressuire
<b>ROUE</b>	Rodolphe	Montravers
<b>MARY</b>	François	Chiché
<b>MOREAU</b>	Roland	Moncoutant-sur-Sèvre
<b>CASSIN</b>	Armelle	Argentonnay
<b>GRELLIER</b>	Dany	Saint-André-sur-Sèvre
<b>NOURISSON-ENOND</b>	Maryse	La Forêt-sur-Sèvre
<b>PIED</b>	Karine	Mauléon
<b>BAZANTAY</b>	Sylvie	Saint-Amand-sur-Sèvre
<b>MERLET</b>	Rachel	Cerizay
<b>REVEAU</b>	Anne-Marie	Combrand
<b>BOUJU</b>	Serge	Nueil-Les-Aubiers
<b>TRICOT</b>	Dominique	Chanteloup
<b>BODIN</b>	Bruno	Bressuire

REPRESENTANTS SOCIO-PROFESSIONNELS		
<b>RENAUDIN</b>	Sylvie	Château Saint-Mesmin
<b>DE TROGOFF</b>	Gaëtan	ASSO
<b>HERVE</b>	James	ASSO
<b>ROUSSELOT</b>	Alain	ASSO
<b>JEANNEZ</b>	Virginie	Chambres d'hôtes
<b>GROYER</b>	Séverine	Gîte
<b>SALMON</b>	Bernard	Gîte
<b>JADAUD</b>	Nathalie	Hébergement collectif
<b>DOCKLER</b>	René	Gîte
<b>BRILLANCEAU</b>	Alain	Gîte

**- Adopte cette délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 05 JUIL. 2024

Notifié ou publié le 05 JUIL. 2024

Le Président,  
-certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte  
-informe que le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois  
à compter de la présente notification/ou publication.



*(Handwritten signature of Pierre-Yves Marolleau)*